



Monsieur Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière

1. En quoi le milieu communautaire aide-t-il les citoyens de leur territoire ? donner un exemple concret

Le milieu communautaire contribue au développement social d'une MRC comme la nôtre. Les organismes qui le composent couvrent un large champ d'expertise permettant de répondre au besoin des citoyens sur le territoire. Le milieu communautaire agit également comme acteur dans la réalisation de différents projets au niveau régional. Prenons l'exemple des politiques MADA-Famille qui visent à améliorer la qualité de vie et de la famille, des jeunes aux aînés sur notre territoire. La mise en œuvre du plan d'action ne pourra se faire sans la contribution du milieu communautaire.

2. Quelles actions posez-vous comme préfet pour faire rayonner le communautaire ?

En tant que préfet, je suis à l'écoute du milieu communautaire. Je suis présent sur différentes tables de concertation réunissant plusieurs intervenants de ce milieu. Je siège notamment sur la Table de concertation et de développement communautaire de Lotbinière qui regroupent près de 50 intervenants issus du milieu communautaire. Mon rôle consiste à les tenir informés des grands chantiers en cours au niveau de la MRC, mais également d'écouter leurs besoins. Ces derniers alimenteront par la suite les échanges avec mes collègues maires des autres municipalités.

3. Donnez 3 mots qui décrivent pour vous le milieu communautaire en Lotbinière ?

Concertation – Partenariat – Collectivités – Intersectorialité -